



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Paris, le 22 octobre 2008

COMMUNIQUÉ de PRESSE

En librairie le 29 octobre

Les menaces biologiques
Biosécurité et responsabilité des scientifiques
Henri Korn, Patrick Berche, Patrice Binder

http://www.academie-sciences.fr/publications/rapports/rapports_html/rapportPUF_Korn.htm

La liberté de chercher ne souffre aucune limitation. Mais peut-on censurer la science ? Le doit-on sous prétexte qu'elle peut servir à des fins terroristes ? L'observation, l'expérience, le savoir ont depuis l'aube de l'humanité servi à la fois le glaive et la charrue. L'Histoire nous apprend qu'une technologie, rejetée car susceptible d'infliger des maux superflus au monde civil, peut finir par contribuer légalement à la force de frappe des armées. Seules les sciences du vivant ont, pour le moment, échappé à cette récupération ; elles ont même fait l'objet, en 1972, de la première Convention d'Interdiction des Armes Biologiques et à Toxines, qui interdit « ...le développement, la production, le stockage d'armes biologiques... » dites aujourd'hui de destruction massive. Dans la communauté scientifique, trente ans après les physiciens qui se sont mobilisés contre la poursuite de la militarisation de l'atome après la seconde guerre mondiale, certains biologistes se sont imposés des règles éthiques. C'était à propos d'une discipline émergente, le génie génétique. Depuis cette conférence d'Asilomar en 1975, la question de la responsabilité des chercheurs dans l'utilisation de leurs découvertes fait débat : comment articuler la transparence, indispensable aux progrès des connaissances et à leur diffusion, avec la confidentialité nécessaire pour limiter les risques de prolifération et d'échappement néfastes ?

Un groupe d'experts s'est réuni autour du comité Sciences et Sécurité de l'Académie des sciences*, présidé par Henri Korn. En liaison avec l'InterAcademy Panel (IAP), qui regroupe la plupart des Académies des sciences du monde, il a conduit une réflexion sur les « menaces biologiques » de ce début de XXI^e siècle.

Le présent ouvrage est le fruit de cette réflexion. Outre un historique inédit de l'engagement respectif des physiciens et des biologistes, il dresse la liste des agents militarisables -bactéries, virus, toxines- et celle des instruments juridiques et réglementaires destinés à prévenir le bioterrorisme. Après une analyse des raisons qui crédibilisent les menaces actuelles, les auteurs appellent les pouvoirs publics français à mettre en place un comité scientifique de surveillance pour la biosécurité, à l'instar du National Advisory Board for Biodefense des États-Unis. Parmi les garde-fous envisagés, l'idée d'un « code de déontologie scientifique » fait son chemin partout dans le monde. C'est d'ailleurs l'une des propositions de cet essai : mieux former et informer tous les acteurs en sciences de la vie, sur leurs responsabilités face au dévoiement potentiel de leurs recherches. Les auteurs insistent ainsi sur la valeur, même symbolique, d'un engagement formalisé, inspiré du serment d'Hippocrate. Enfin, ils alertent les politiques sur leur nécessaire implication pour mettre en place les objectifs propres à assurer la biosécurité.

* http://www.academie-sciences.fr/comites/comite_securite.htm

Pour toute information s'adresser à :

Académie des sciences

Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication
Dominique Meyer, Déléguée

Marie-Laure Moinet, Chargée des relations avec la presse

Tél. : 01 44 41 44 51 ou 60 - Fax : 01 44 41 45 50

e-mail : presse@academie-sciences.fr

<http://www.academie-sciences.fr>

Henri Korn

Membre de l'Académie des sciences

Professeur honoraire à l'Institut Pasteur

e-mail : hkorn@pasteur.fr

Les menaces biologiques

Biosécurité et responsabilité des scientifiques

Henri Korn, Patrick Berche, Patrice Binder

Les auteurs :

Henri Korn, docteur en médecine et docteur ès sciences, est professeur honoraire à l'Institut Pasteur et directeur de recherche émérite à l'Inserm. Spécialiste de la physiologie des synapses et des réseaux nerveux, il a créé et dirigé, de 1983 à 2000, l'Unité « Biologie Cellulaire et Moléculaire du Neurone » (Inserm, U261) à l'Institut Pasteur. Il a été Conseiller scientifique auprès du Ministre de la Défense de 1991 à 1993. Il est actuellement membre du Conseil scientifique de la Défense. Élu membre correspondant en 1990, puis Membre de l'Académie des sciences en 2001, Il est l'auteur de plusieurs textes sur la biosécurité et préside, depuis 2005, le Comité "Science et Sécurité" de l'Académie des sciences.

Patrick Berche est docteur en médecine, professeur à l'Université Paris Descartes, chef de service de microbiologie à l'Hôpital Necker-Enfants Malades, où il a débuté sa carrière en 1970. Il est Doyen de la Faculté de Médecine Paris Descartes. Ses travaux de recherche ont principalement porté sur la physiopathologie moléculaire des infections. Il a créé et dirigé de 1990 à 2002 l'Unité de recherche « Physiopathologie des infections microbiennes » (Inserm, U411). Il est membre du Conseil scientifique de la Défense et membre correspondant de l'Académie nationale de médecine.

Patrice Binder, médecin général inspecteur, est Président du conseil scientifique du réseau des laboratoires « Biotox-Piratox ». Il a consacré l'essentiel de sa carrière à des études sur la défense contre les menaces biologiques militaires et le bioterrorisme. Ayant servi successivement à la Direction générale des armées au Centre d'Études du Bouchet, et à la Direction centrale du service de santé des armées, il a notamment contribué aux négociations sur le renforcement de la Convention d'interdiction des armes biologiques et aux travaux d'inspection en Irak de la commission spéciale des Nations Unies. Ancien auditeur du Centre des Hautes Études de l'Armement, il a publié avec Olivier Lepick, en 2001, un « Que sais-je? » sur les armes biologiques.

Références :

Henri Korn, Patrick Berche, Patrice Binder

Les menaces biologiques - Biosécurité et responsabilité des scientifiques
PUF, 144 p., 15€, octobre 2008

Pour toute information s'adresser à :

Académie des sciences

Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication
Dominique Meyer, Déléguée

Marie-Laure Moinet, Chargée des relations avec la presse

Tél. : 01 44 41 44 51 ou 60 - Fax : 01 44 41 45 50

e-mail : presse@academie-sciences.fr

<http://www.academie-sciences.fr>

Henri Korn

Membre de l'Académie des sciences

Professeur honoraire à l'Institut Pasteur

e-mail : hkorn@pasteur.fr